



Fédération CFDT Chimie Énergie
Fédération CGT Verre Céramique
Fédération UNSA Industrie Construction

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Fbg-Saint-Honoré
75008 Paris

Bagnolet, le 13 février 2019,

Monsieur le Président de la République,

L'entreprise ARC connaît une nouvelle crise financière mettant en péril l'activité de l'entreprise et ses 5500 emplois. La direction a annoncé un résultat net déficitaire de 50 millions d'euros en 2018 malgré une forte production et une usine à Arques qui fonctionne au mieux de ses capacités. Les succès enregistrés sont plus coûteux qu'initialement prévus. De fait, ARC connaît de graves problèmes de trésorerie, récurrents chaque année. La situation n'a pas été réglée par l'arrivée de Monsieur Dick Cashin en 2014. Les plans de transformation qui se succèdent ne parviennent pas à sortir ARC de l'ornière.

En ce début d'année 2019, l'entreprise doit économiser 32 millions d'euros pour assurer son fonctionnement et notamment le paiement des salaires à partir du mois de mars. La direction entend réaliser 9 millions d'économie sur la masse salariale. Elle s'était laissée jusqu'au 30 janvier pour trouver les mesures qui permettront de dégager les économies nécessaires.

Si la rentabilité s'est améliorée, le compte n'y est pas. La direction internationale soutenue par un actionnaire unique navigue à vue sans projet industriel ni crédible ni pérenne.

Cet actionnaire refuse toute proposition de recapitalisation, de restructuration de la dette ou d'entrée dans le capital d'investisseurs ayant non seulement des capacités de financement suffisantes pour les investissements indispensables à Arc, mais une vision stratégique pour l'entreprise.

Les salariés ont fait beaucoup d'effort. Ils sont aujourd'hui à bout. La situation sociale est plus que tendue.

Mi-janvier, des mobilisations unitaires ont eu lieu pour dénoncer la situation économique et les pressions faites par la direction sur les droits sociaux. Les conditions de travail sont déplorables, les salaires sont au plus bas, les efforts n'ont jamais été récompensés alors que l'on s'apprête à en demander de nouveaux.



Pire les contreparties et garanties légitimes demandées par les syndicats ont été refusées par la direction internationale et l'actionnaire.

Nos organisations syndicales ont fait preuve d'un grand sens des responsabilités et ont systématiquement agi pour l'avenir et le développement de l'entreprise et de ses emplois. Elles ont été forces de propositions dans le cadre des plans de transformation que devaient mettre en place les directions pour redresser la barre. Elles viennent d'ailleurs, le 30 janvier 2019, de signer unanimement avec la Direction de l'entreprise, et c'est une première, un accord de modération salariale et de modulation du temps de travail, qui permet à court terme de redonner un peu d'oxygène à l'entreprise.

Mais absolument rien ne nous garantit que cela sera suffisant pour empêcher un dépôt de bilan et surtout un retour à la croissance d'ARC.

A plusieurs reprises l'Etat a montré son attachement à conserver le groupe verrier ARC, fleuron de l'industrie française, à Arques. Plusieurs personnalités, dont vous-même, sont venus sur place pour marquer cet attachement, pas seulement pour la sauvegarde de la seule entreprise, mais aussi des emplois industriels. Des promesses ont été faites. Les plus récentes sont celles de votre Ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire qui disait en mai 2017 en visite dans l'entreprise : « *l'État se battra pour Arc* ».

Aussi nous appelons une plus grande implication de l'État sur cette situation.

Il était urgent de trouver des solutions pour que la production se poursuive et que les salaires soient payés. Les organisations syndicales ont pris leurs responsabilités. Mais au-delà, il est indispensable que l'Etat se penche sur ce dossier et fasse tout ce qui est en son pouvoir pour qu'ARC se dote d'un nouveau pacte d'actionnaires réunis autour d'une stratégie viable à long terme tant économiquement que socialement, pour que cessent ses plans erratiques, incohérents, sans avenir.

Nous sollicitons l'organisation d'urgence d'une table ronde sous votre patronage, avec toutes les parties prenantes (Direction générale, organisations syndicales, actionnaire, BPI France, élus locaux, représentants des ministères concernés, etc.), afin de parvenir enfin à une solution pérenne dans les plus brefs délais, et ce dans l'intérêt des activités d'ARC en France et de l'ensemble de ses salariés.

Nous vous remercions de l'importance que vous accorderez au traitement de ce dossier.

Restant à votre disposition, nous vous adressons, Monsieur le Président de la République, nos plus respectueuses salutations.

Guillaume TRICHARD
Secrétaire Général
Fédération UNSA Industrie Construction

Mohammed OUSSEDIK
Secrétaire Général
Fédération CGT Verre Céramique

Dominique BOUSQUENAUD
Secrétaire Général
Fédération CFDT Chimie Énergie